

COMMENT DÉFENDRE NOS VALEURS ? RÉFLEXIONS SUR L'APRÈS-CHARLIE

*Vincent de Coorebyter, professeur à l'ULB, président du CRISP
Conférence donnée le 13 mars 2015 ¹*

Au fil des événements qui ont suivi l'attentat contre *Charlie Hebdo*, un enjeu majeur est apparu, auquel on n'a guère prêté d'attention : l'ampleur des malentendus qui se développent entre la société d'accueil et certaines populations issues de immigration. Si les événements de la semaine du 7 janvier, en France, étaient tragiques et scandaleux, la manière dont on y a réagi pose question : il y a eu un manque flagrant de prudence, de réflexivité, et parfois de respect d'une partie du public auquel on s'adressait.

1. DES RÉACTIONS INAPPROPRIÉES

Rappeler, comme je tenterai de le faire ici, l'état des mentalités dans la population musulmane ne justifie d'aucune manière ce qui s'est passé à *Charlie Hebdo* : la question n'est pas de savoir si l'on peut se permettre d'assassiner des personnes parce qu'elles publient un journal satirique. Simplement, cela ne doit pas nous empêcher d'avoir un peu de distance à l'égard de la façon dont la France – mais la Belgique aussi – a réagi aux attentats.

Les réactions, en effet, semblent avoir négligé de tenir compte d'un public pourtant crucial dans la problématique soulevée : toute la partie de la population de confession musulmane qui n'est pas radicalisée, mais qui est assez pénétrée d'un certain nombre de convictions liées à son origine, à sa religion et aux mouvements qui la traversent pour que ces personnes se soient senties mal à l'aise, non seulement face aux attentats, mais aussi face aux réactions qui ont suivi ces attentats. Dans un contexte aussi dramatique, pourtant, des questions de pédagogie et des questions cognitives se posent. Quelles conditions faut-il respecter pour instaurer un minimum de dialogue, de capacité de compréhension réciproque ? Pendant plusieurs semaines, tout s'est passé comme si l'on ne cherchait pas à se faire entendre de ceux dont il est pourtant le plus essentiel de se faire entendre, c'est-à-dire les personnes insérées dans nos sociétés mais qui, pour des raisons diverses, pourraient être tentées par un repli communautaire ou par une sorte d'opposition de l'intérieur. Cette tentation est d'autant plus grande qu'elles auront le sentiment qu'on les néglige ou qu'on les maltraite. Des forces de radicalisation sont à l'œuvre au sein de la population musulmane, qui sont prêtes à profiter de tout ce qui peut, d'une façon ou d'une autre, détacher cette population de la société d'accueil et l'arrimer à un imaginaire politico-religieux étranger à nos principes et à nos valeurs. Un mur d'incompréhension est occupé à s'ériger, et la façon dont la France et la Belgique ont réagi aux attentats n'a pas contribué à abattre ce mur, pour au moins quatre grandes raisons.

Une nouvelle disqualification des musulmans

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les populations musulmanes de France et de Belgique se sentent disqualifiées, désignées du doigt, traitées comme un groupe dangereux, quels que soient les efforts que nous ayons faits pour ne pas les stigmatiser. Après le 11 septembre, les médias et les responsables politiques ont pris toutes les précautions pour bien distinguer entre, d'une part, l'islamisme, Ben Laden et les autres groupes radicaux impliqués dans le terrorisme et, d'autre part, l'islam et la grande majorité des musulmans. Mais, malgré le fait qu'aucun grand média ne dénonçait les musulmans mais uniquement les terroristes, les citoyens de confession musulmane se sont sentis attaqués. Les attentats de Paris se sont déroulés sur la toile de fond d'un sentiment de disqualification

¹ Si nous en avons relu la transcription, nous avons conservé à cette conférence son tour oral et personnel, le plus approprié aux circonstances.

subi par la population musulmane depuis une dizaine d'années au moins, sentiment ravivé à chaque attentat islamiste hautement médiatisé. Les musulmans savent mieux que personne que l'islam est devenu, en Occident, synonyme de menace.

Ce point a son importance, car le mobile majeur, selon toute apparence, de l'attentat contre *Charlie Hebdo* est d'ordre religieux : pour les terroristes, ce journal s'est rendu coupable de blasphème, de sacrilège à l'égard de la personne du prophète, notamment à travers un certain nombre de caricatures. Or ce mobile semble avoir été négligé par les défenseurs de la liberté d'expression. En condamnant les attentats sans imaginer qu'ils puissent avoir la moindre justification – on n'excuse pas l'horreur –, une nouvelle disqualification a frappé la population musulmane. Personne ou presque ne s'est demandé si fustiger les terroristes ne revenait pas à attaquer aussi, qu'on le veuille ou non, des personnes qui, sans se sentir proches de ces terroristes, s'estimeraient également visées en raison de leur foi. Car on peut ne pas admettre les attentats et ne pas admettre non plus l'idée d'un droit illimité au blasphème ou au sacrilège.

A cet égard, il faut souligner que ce n'est pas la même chose – contrairement à ce que l'on a beaucoup dit – de publier, en France ou en Belgique, des caricatures du pape ou des caricatures de Mahomet. Pour éviter de choquer ou d'inquiéter les musulmans, il ne suffit pas de leur rappeler que nous ne ménageons pas davantage l'Eglise catholique.

Nous sommes habitués à notre tradition anticléricale, nous estimons que c'est un droit que d'attaquer la personnalité qui dirige l'Eglise catholique, laquelle a exercé une domination longue et pesante. En raison de cet héritage, nous interprétons *a priori* les caricatures comme un combat légitime du faible contre le fort. La caricature – et Dieu sait si les papes en ont fait les frais – rééquilibre les rapports de force, et c'est la raison pour laquelle d'autres caricatures raillent d'autres puissants, notamment au plan politique. Mais, en France ou en Belgique, s'attaquer au prophète ne revient pas à s'en prendre au symbole d'une domination dont nous serions les victimes. Du point de vue des musulmans, de telles attaques ne constituent pas une réplique du faible au fort mais, au contraire, un combat du fort contre le faible. L'Occident étant l'ancien colonisateur – même si nous n'en sommes pas responsables, cela joue –, les caricatures du prophète sont ressenties comme un élément supplémentaire du combat de l'Occident contre la civilisation musulmane, comme l'expression d'un mépris ou d'une supériorité.

Dans son livre publié à titre posthume², Charb a bien montré que ses intentions allaient dans un sens exactement inverse, et je ne suis pas occupé à demander que les caricaturistes se censurent. Simplement, il faut essayer de comprendre pourquoi il n'y a pas eu de consensus pour condamner les attentats. Car au sein de la population musulmane, un certain nombre de personnes, sans les justifier (au moins publiquement), ont fait comprendre qu'elles ne les jugeaient pas si scandaleux – et l'on a souvent entendu l'idée qu'après tout, « les caricaturistes l'avaient bien cherché ». Par-delà l'offense à la religion, c'est sans doute le sentiment d'être objet de mépris qui a dû conduire certains musulmans à ne pas se formaliser des attentats de Paris.

Un emballement médiatique

Le surinvestissement médiatique après les attentats constituait sans doute une catharsis indispensable en France : nous ne sommes pas bien placés pour faire la leçon aux Français. Il n'en reste pas moins qu'il y a eu emballement, matraquage, répétition *ad nauseam* d'un même traitement médiatique, sans aucune place, pendant plusieurs jours, pour des points de vue dissonants. Or ceci a des effets symboliques extrêmement lourds pour ceux qui ont le sentiment de subir une sorte de leçon permanente, de dénonciation des actes auxquels leur religion peut conduire. Une semaine après les attentats, *Le Nouvel Observateur* leur a consacré un numéro entier, comme si la planète avait cessé d'exister, comme si rien d'autre n'importait en France ou dans le monde...

Autre exemple frappant de cet emballement médiatique : on a monté en épingle, en France, le scandale que constituait le refus, de la part d'un certain nombre de lycéens ou de collégiens, d'observer la minute de silence pour les victimes des attentats. 70 incidents de ce genre ont au

² *Lettre ouverte aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes*, Editions Les Echappés.

lieu, disait-on en un premier temps ; 200 incidents, disait-on dans un second temps. Mais sans préciser qu'il y a en France 64.000 établissements d'enseignement obligatoire.

Les populations d'appartenance musulmane ont le sentiment d'un « deux poids, deux mesures » permanent. Ce sentiment n'est pas toujours fondé, mais il est de fait qu'en France, lorsque des juifs sont attaqués, que ce soit symboliquement ou physiquement, la réaction est de plus grande ampleur que lorsque les victimes sont musulmanes. Couper la parole à toute manifestation dissonante, considérer comme un scandale national le fait qu'une poignée de jeunes – à l'âge qu'ils ont ! – n'ont pas voulu observer une minute de silence, a dû être d'autant plus mal vécu parmi les musulmans que le même pays, la France, réagit beaucoup plus vivement lorsqu'il s'agit d'attaques qui s'en prennent à la population juive.

L'imposition d'un nouveau dogme

Jamais la liberté d'expression n'a autant pris la forme d'un dogme que dans la semaine qui a suivi les attentats contre *Charlie Hebdo*. Personne, parmi les intellectuels, les politiques, les médiatiques qui défendaient la liberté d'expression, ne semble s'être aperçu qu'il y avait quelque chose de contradictoire dans le fait de présenter cette liberté comme un principe intangible, hors de discussion, alors que l'objet même de cette liberté est le droit à la dissidence et à la critique. Il y avait moyen de faire nettement mieux en termes d'efficacité pédagogique à l'égard de ceux qui se demandent si la liberté d'expression justifie ce qu'ils ressentent comme des attaques contre le sacré.

Ce dogmatisme s'est accompagné d'une stigmatisation de toute parole dissonante, ce qui a ajouté au malaise. Certes, une de ces paroles était particulièrement mal venue. Mais lorsque Dieudonné a cru devoir reprendre son personnage habituel en proclamant « Je suis Charlie Coulibaly », il n'était pas de bonne politique de le menacer publiquement de poursuites en justice. La provocation était de très mauvais goût, extrêmement choquante pour les proches des victimes de l'attentat contre l'Hyper Cacher, mais quel sens cela avait-il d'agiter la menace de poursuites judiciaires ? Au moment où les populations musulmanes avaient déjà l'impression de porter tous les péchés de la Terre sur leurs épaules, au moment où tout le monde célébrait l'audace des caricaturistes, il n'était pas très habile de vouloir faire taire Dieudonné : ce personnage abject ne méritait pas davantage qu'un silencieux mépris. Si elle ne veut pas se transformer en dogme, la liberté d'expression doit tolérer ses usages de mauvais goût – c'est d'ailleurs exactement ce que revendique *Charlie Hebdo*.

Le sentiment de voir naître une nouvelle dogmatique a culminé avec la démultiplication du slogan « Je suis Charlie ». Je comprends la réaction collective du peuple français et l'envie d'affirmer, à travers ce symbole, une solidarité, un sentiment de scandale, une appartenance et une défense de valeurs fondamentales. Mais voir ce slogan répété jusqu'à plus soif, repris dans tous les coins occidentalisés de la planète, sans explication, sans y ajouter ce qui aurait pu le nuancer ou l'équilibrer³, tout cela a projeté une signification troublante, ambiguë. Officiellement, il s'agissait de dire : « Nous sommes décidés à défendre la liberté d'expression et nous sommes prêts nous aussi à mourir pour elle⁴. » Mais, pour un certain nombre de personnes de sensibilité musulmane, je crains que cette démultiplication, cet affichage viril du slogan « Je suis Charlie », ait signifié : « Je suis Charlie et moi aussi je vous emmerde, moi aussi j'emmerde votre prophète. » Ce n'est certainement pas ce que la plupart de ceux qui ont brandi le slogan ont voulu dire, mais je crains que ce soit ainsi que cette démonstration de force a été comprise.

La manière dont on a présenté les responsables des attentats

Dans notre for intérieur ou dans la sphère privée, nous avons tous considéré que les frères Kouachi et qu'Amedy Coulibaly étaient des « sauvages » et des « barbares ». C'est le vocabulaire

3 Proclamer, comme l'ont fait certains, « Je suis Charlie, je suis juif, je suis policier », était très différent, mais très minoritaire aussi.

4 Ce dont on peut douter : Brassens n'aurait pas crédité de ce courage les 4 millions de citoyens qui ont manifesté en France le 11 janvier.

que l'on a tendance à employer spontanément, en laissant passer son émotion et son indignation morale. Par contre, que ce vocabulaire ait été utilisé sans réserve dans tous les médias pendant des jours et des semaines entières – comme si on détenait là une clé d'explication – en dit long sur l'absence de réflexivité qui a caractérisé cette période.

Qualifier de façon répétée ces trois coupables de « barbares » ou de « sauvages » c'est, symboliquement, les assimiler à des animaux ou à des déments, c'est-à-dire les exclure de l'humanité. Dès lors, on peut craindre que cela ait été ressenti par certains comme l'équivalent symbolique de ce que les assassins eux-mêmes ont réalisé au plan effectif. Je n'entends pas, ici, mettre sur le même plan une exclusion symbolique et une mise à mort physique ; mais distinguer les plans et les degrés n'empêche pas de prendre la mesure de l'importance du symbolique. Si l'attentat contre *Charlie Hebdo* a eu lieu, c'est bien parce que le journal a publié des caricatures du prophète : il faut tenir compte de ce fait et essayer de l'inclure dans notre réflexion. Or, à cette aune, utiliser un vocabulaire qui assimile les assassins à des barbares ou à des sauvages est maladroit : cela revient à enlever tout sens, toute esquisse de mobile (fût-il inacceptable pour nous) à l'acte posé par les assassins, comme si les fanatiques de l'islam n'étaient que des fous – soit, à nouveau, un jugement teinté de mépris.

Par-delà sa violence, cette assimilation à la folie pose un problème de fond. Nous avons tout à gagner à rester fidèles à l'esprit des Lumières et à considérer que tout homme est toute l'humanité. Si nous sommes fiers, en tant qu'êtres humains, des exploits et des comportements les plus nobles ou les plus spectaculaires dont l'humanité peut se prévaloir (nous sommes fiers de la sagesse des dirigeants qui ont employé des voies pacifiques pour obtenir l'indépendance de leur pays, nous sommes fiers des exploits des grands sportifs, nous sommes fiers des avancées de la science parce que nous nous identifions à ce que l'humanité a de plus conquérant), nous devons admettre que les actes les plus inqualifiables posés par des humains nous concernent aussi, révèlent aussi notre potentiel en tant qu'êtres humains. Toutes et tous, nous aurions pu devenir Marc Dutroux ou Hitler si nous avions vécu exactement dans les mêmes conditions, si nous avions connu le même parcours psychique et sociétal cabossé ou barré. Si nous nous identifions à Gandhi ou aux cosmonautes qui ont posé le pied sur la Lune, rien ne nous autorise à diviser l'humanité entre « eux » et « nous », à considérer que certains ne sont pas de notre espèce tandis que nous serions l'incarnation de l'humanité dans sa pureté ou sa spécificité.

Ce point est d'autant plus important que les écoliers français qui ont refusé de respecter la minute de silence s'identifiaient sans doute davantage aux assassins qu'aux victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* ou contre l'hypermarché casher. Pour eux, entendre dire en permanence que ces assassins ne sont que des sauvages ou des barbares a dû signifier, en creux : « Moi aussi, je suis donc un sauvage ou un barbare. » Ce n'est pas de bonne pédagogie à un moment où, dit-on, il faut se préoccuper du vivre ensemble.

Nous n'avons pas été en reste en Belgique. Quelques jours après les événements français, un projet d'attentat a été déjoué à Verviers. Au JT de la RTBF, outre que le bourgmestre de Verviers avait un léger sourire qu'il ne parvenait pas à dissimuler totalement, il a fallu plus d'un quart d'heure pour que l'on prenne la peine d'expliquer pourquoi il avait été nécessaire d'abattre les deux terroristes présumés. Pendant un quart d'heure, on nous a expliqué comment la menace avait été déjouée et en quoi elle était considérable – ce qui est normal –, mais le JT s'est développé comme si le fait que deux personnes aient été tuées dans une attaque préventive n'avait pas d'importance. Si les deux suspects n'avaient pas été des terroristes musulmans radicaux, ou supposés tels, le traitement médiatique de l'affaire n'aurait pas été le même. Quelles qu'aient été, sans doute, les bonnes raisons qui ont sous-tendu l'action des forces de l'ordre, un tel traitement de l'information a de quoi choquer, et dresser des murs entre certains fragments de la population.

2. LES MOTIFS PERSISTANTS DE MALENTENDU

Je voudrais aborder à présent un certain nombre de motifs persistants de malentendu, d'incompréhension entre les sociétés occidentales et les populations musulmanes. Ces motifs valent aussi pour d'autres groupes, assurément, mais c'est bien autour de l'islam que la question est posée aujourd'hui.

Autour de la question du blasphème

On a beaucoup dit, en s'indignant contre l'attentat visant *Charlie Hebdo*, qu'il est scandaleux de tuer des hommes pour des dessins, pour de simples dessins. Ce qui est tout à fait exact.

Mais si, précisément, il est scandaleux de tuer des hommes pour de simples dessins, il faut se demander *pourquoi* on tue des hommes pour des dessins. Pourquoi deux personnes ont-elles pris la décision d'en liquider une dizaine d'autres, en sachant qu'elles risquaient d'être tuées en retour ?

Il faut faire l'hypothèse que si l'on tue une dizaine de personnes pour des caricatures, c'est qu'il ne s'agit pas là de « simples dessins », de traits de crayon sur un morceau de papier comme certains l'ont dit. Dans nos pays qui ont perdu le sens du sacré, nous ne parvenons plus à comprendre ce qu'un dessin peut signifier pour ceux qui le prennent au sérieux, pour ceux qui en ressentent la symbolique au premier degré et qui n'interprètent pas une représentation de Mahomet, dans *Charlie Hebdo*, comme un simple dessin de caricaturistes s'amusant dans le cadre d'une tradition d'irrévérence.

Dire qu'il ne s'agissait là que de simples dessins, c'est abuser de l'esprit d'analyse, c'est pulvériser une réalité symbolique pour la réduire à sa dimension physique. Un exemple suffira à faire comprendre ce procédé. Sartre, dans *La Nausée*, fait circuler son héros, Roquentin, le dimanche à Bouville, et l'amène à décoder tous les rituels sociaux à l'œuvre en ce jour de repos ; et Roquentin de noter, dans son journal intime : « Dans les églises, à la lueur des cierges, un homme boit du vin devant des femmes à genoux. » C'est un parfait exemple d'esprit analytique : la messe n'est rien de plus que sa réalité physique manifeste, à savoir un homme qui boit du vin devant des femmes agenouillées. Et un dessin de *Charlie Hebdo* qui caricature le prophète en le représentant les fesses à l'air sur le point de se faire sodomiser, ce ne sont que quelques traits de crayons sur une feuille de papier. Mais, symboliquement, c'est évidemment tout à fait autre chose – or qu'est-ce qu'un dessin, sinon de la symbolique ? Dès lors, l'argument selon lequel « c'étaient de simples dessins » ne tient pas. Si l'on se préoccupe du vivre ensemble, il faut se demander ce que ces dessins signifient pour d'autres qui ne les lisent pas comme nous. Non pas pour les faire interdire, mais pour ne pas ignorer la violence qu'ils recèlent aux yeux de certains.

Ceci conduit évidemment à la question du droit au blasphème. Si l'on veut expliquer pourquoi, dans nos sociétés, il existe un droit au blasphème, il faut tenir compte des résistances de ceux pour qui le droit au blasphème est un motif d'incompréhension, de sidération. Défendre le droit au blasphème au nom de la liberté d'expression sans expliquer pourquoi elle conduit à ce droit et en quoi elle est préférable à tout autre système d'organisation juridique est de très mauvaise pédagogie. En janvier, nous avons assisté non pas à un effort de pédagogie, pourtant bien nécessaire, mais à une réaffirmation virile de nos valeurs et de notre décision de ne pas y toucher. Or le problème est profond parce que, pour nous, les caricatures anticléricales sont l'exercice d'un droit fondamental, d'une liberté de penser qui doit pouvoir s'en prendre à n'importe quel symbole. A notre degré d'évolution sur ces sujets, nous partons du principe qu'une caricature s'en prend à des idées et pas à des personnes, pas à du sacré. Et, effectivement, c'est là un principe essentiel : ce sont bien des conflits d'idées et pas des conflits de personnes que nous autorisons au nom de la liberté d'expression. Notre raisonnement est parfaitement défendable : il part du postulat que toutes les convictions se valent, que nous vivons en démocratie, dans un régime de pluralisme des valeurs ; nous devons donc admettre toutes les convictions et leur laisser le droit de se critiquer mutuellement puisque aucune n'est sacrée, puisque aucune ne peut s'imposer objectivement à tous ; elles possèdent une égalité de principe qui fait que chaque idée peut en agresser une autre en s'imposant comme seule limite de ne pas s'attaquer directement à la personne ou aux droits de l'autre. Nous faisons une distinction entre le respect

dû aux personnes et à leurs droits et l'irrespect que nous pouvons nous autoriser à l'égard des *idées* des autres.

Le problème est que ce raisonnement, essentiel pour un régime de libertés fondamentales, est loin de convaincre tout le monde, pour au moins deux raisons étroitement liées entre elles.

D'abord parce que, pour un certain nombre de croyants, le point de départ du raisonnement est inacceptable. Pour eux, toutes les convictions ne se valent pas, toutes les valeurs ne peuvent pas être mises sur un pied d'égalité. L'idée même que la liberté d'expression repose sur le relativisme des valeurs reste un scandale, ou au moins quelque chose de très difficile à admettre pour un certain nombre de croyants aux yeux de qui il existe du transcendant, de l'intouchable.

Ensuite, pour le motif même que je viens d'indiquer, certains ne se satisfont pas de voir respecter leur personne ou leur droits : elles demandent que l'on respecte leur croyance, leurs symboles, leur sacré.

Je ne suis pas occupé à dire qu'il faut aller dans ce sens et interdire le blasphème : ce serait une censure à l'égard de la critique de la religion. Mais il faut tenir compte du fait que cette idée selon laquelle on peut s'attaquer aux croyances du moment que l'on respecte les personnes est une idée profondément étrange, typiquement moderne, extrêmement récente, que nous avons mis des siècles à voir émerger en Occident et qui est loin d'aller de soi pour un certain nombre de personnes qui vivent avec nous au quotidien. Pour ces personnes, un acte de blasphème n'est pas l'expression d'une liberté fondamentale, et il importe peu qu'il respecte les droits individuels : c'est une transgression, c'est une injure à ce qu'elles tiennent pour sacré, c'est une salissure qui les touche personnellement. Si l'on veut démanteler les murs d'incompréhension qui se dressent, il faut tenir compte de cet état de fait. D'autant que nous avons connu il n'y a pas si longtemps encore, en Occident, cette sacralisation de certaines convictions.

Il y avait soit de l'arrogance soit de la naïveté dans la manière dont on a, après les attentats, sans aucune explication, sans un début de démonstration, martelé que la liberté d'expression est un principe fondamental, qui ne se négocie pas. Même si c'était de la naïveté plutôt que de l'arrogance, je crains que cela n'ait eu pour effet qu'un certain nombre de musulmans, en France comme en Belgique, ont eu l'impression d'être désignés comme de mauvais citoyens, en rupture avec les valeurs fondatrices de la société dans laquelle ils vivent, et donc symboliquement exclus. Comment auraient-ils pu comprendre cette liberté d'expression qu'on leur présentait comme un dogme ? Comment auraient-ils pu comprendre, en France, ce principe de laïcité dont on a tant parlé dans la foulée des attentats, qu'on a présenté comme le socle de la liberté d'expression et du refus d'entendre toute réserve à l'égard de celle-ci ? Comment auraient-ils compris, alors que l'article premier de la Constitution française dit ceci, qui est autrement plus nuancé : « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. »

Nous devons refaire aujourd'hui, dans un cadre multiculturel, le travail que nous avons mis des siècles à faire en interne – un travail lourd, patient, délicat, difficile. Nous devons nous réexpliquer nos fondamentaux, car nous ne sommes pas au clair sur ces questions. Il faut que nous refassions ce travail d'explicitation des principes fondateurs de notre société, mais en tenant compte de surcroît d'une certaine altérité, d'une certaine difficulté à admettre ces principes pour ceux qui n'ont pas baigné dans la marmite de potion magique de la modernité occidentale depuis leur naissance. Sans avoir aucune raison de renoncer à convaincre, au contraire. C'est en fait toute une sagesse historique qui nous a conduits, après des guerres de religion et la domination exercée par l'Église, à considérer que le relativisme des valeurs, la liberté et le conflit des idéologies valaient mieux que de vivre sous l'autorité d'une sacralité quelconque. Nous n'avons pas à avoir la moindre modestie à l'égard de cette leçon qui est une sagesse de l'histoire. Mais il faut tenir compte de sa nature, et c'est un intellectuel français, Alain-Gérard Slama, qui l'a le mieux perçue : « Le propre d'un principe est d'être à la fois universel et indémontrable, sinon par la vérification d'une longue expérience⁵. » Il nous a fallu des siècles d'histoire pour forger nos principes et comprendre pourquoi ils sont essentiels ; il faut donc admettre qu'il y a tout un travail pédagogique à faire pour partager cette expérience, sans arrogance et sans naïveté.

5 Alain-Gérard Slama, *La Société d'indifférence*, Paris, Plon, 2009, p. 233.

Autour des normes sociales

Dans ce dialogue difficile et mal engagé, un autre obstacle à la compréhension mutuelle vient du fait que nous développons un message brouillé, difficilement lisible.

Officiellement, le discours de la société occidentale sur elle-même met l'accent sur la liberté individuelle, le relativisme des valeurs et des convictions. Mais en fait, comme dans toute société, nous fonctionnons d'une manière qui n'est pas relativiste. Il y a un décalage entre le discours que nous tenons et notre pratique sociale concrète, effective : nous ne sommes pas des relativistes et nous n'entendons pas le devenir.

Bien sûr, nous sommes convaincus qu'il y a une pluralité irréductible de points de vue et une incapacité intellectuelle à hiérarchiser en toute rationalité les opinions, les valeurs, les convictions. Nous partageons ce scepticisme bien compris sur le fait que les choix de valeurs sont irréductibles les uns aux autres. Mais le fait de considérer qu'il y a une certaine relativité des valeurs sur le plan épistémologique, le fait de savoir que nous ne pouvons pas prouver à strictement parler la supériorité de nos valeurs, le fait d'en tirer comme conséquence que chacun doit avoir une liberté de choix et de jugement, tout cela ne signifie pas que nous soyons des relativistes qui ne défendent aucune valeur. Outre les moments où nous affichons nos valeurs explicitement, nous adoptons en permanence des attitudes qui sont des affirmations implicites de nos valeurs – mais nous ne prenons pas cet état de fait en compte dans nos tentatives de dialogue avec ceux qui n'ont pas les mêmes appartenances et la même histoire.

Nous ne sommes, par exemple, pas du tout relativistes sur la mixité hommes/femmes, qui est considérée comme un fétiche, comme un principe indiscutable dans nos sociétés – et c'est d'autant plus frappant qu'il s'agit là d'une idée récente. Cette mixité au nom de laquelle on refuse que les femmes puissent avoir des plages horaires réservées dans les piscines est présentée comme une évidence atemporelle, anhistorique, qui doit s'imposer à tous, alors que c'est une mutation contingente de l'histoire occidentale qui, il y a un siècle encore, aurait paru parfaitement scandaleuse. Ce qui vaut pour la mixité vaut évidemment pour l'arrière-plan plus large que je mobilise ici et qui se laisse résumer par le terme d'individualisme : individualisme des choix, des valeurs, des comportements, des convictions.

Comme toute autre société, nous avons des normes sociales, nous mobilisons des normes sociales et nous tendons à les imposer aux autres – mais sans nous en rendre compte, conformément au phénomène très spécifique et forcément discret que recouvre la notion de *norme sociale*⁶.

Une norme sociale n'est pas une loi, n'est pas une règle, n'est pas une norme de type juridique – qui, elle, est explicite, visible, écrite, discutable et révisable par une décision judiciaire ou législative. Une norme sociale pèse moins qu'une règle juridique, elle ne s'accompagne pas d'une sanction en droit : on peut ne pas la respecter sans être pour autant sanctionné. Une norme sociale ne s'incarne pas non plus dans une autorité qui la porterait au grand jour, qui l'assumerait ou qui l'énoncerait *urbi et orbi*. Une norme sociale s'ancre dans l'organisation spontanée, historiquement construite de la société ; une norme sociale est de l'ordre de l'implicite et non pas de l'explicite. En tant que telle, une norme sociale n'impose pas à strictement parler des comportements : elle est bienveillante, elle propose seulement – mais c'est bel et bien une norme, qui exerce un effet de domination. Car une norme sociale traverse toute la société, dans toutes ses composantes, et a une prétention au monopole de la pertinence. Elle se présente comme une évidence qui doit être partagée par tous, et à ce titre elle agit très concrètement comme une médiation entre les individus : c'est le cadre qui dessine ce que nous sommes censés faire ou censés penser, c'est le cadre qui configure, qui construit – et donc qui limite – l'espace du possible, l'espace du permis et du pensable.

Nous qui vivons dans une société individualiste tenons pour une évidence d'être des *individus* : nous sommes destinés, façonnés, invités à devenir des singularités irréductibles, fières de leur subjectivité. Cela signifie que la forme de la singularité précède chacun des individus qui

6 Ce qui suit doit beaucoup au dernier livre de Pierre Macherey, *Le Sujet des normes*, Paris, Editions Amsterdam, 2014.

vont l'occuper, qu'il est attendu de nous que nous soyons, nous aussi, des individus semblables à tous les autres au sens où nous obéirons à la norme sociale qui nous enjoint de nous singulariser.

Une norme sociale est hors de discussion : elle n'est pas présentée aux individus comme étant à réfléchir, à prendre en compte, à nuancer, à critiquer ; elle agit de manière invisible, silencieuse. Une norme sociale n'énonce pas clairement une vérité, auquel cas elle serait susceptible d'être contredite et ouvrirait un espace de discussion : une norme sociale constitue le champ d'évidence implicite dans lequel toute vérité va venir s'inscrire, elle limite par avance le champ des vérités admissibles ou pensables.

Une norme sociale traduit l'obligation qui nous est faite de vivre dans le cadre dans lequel nous sommes nés. Une norme sociale nous rappelle que nous sommes des êtres historiques, situés très précisément dans le temps et dans l'espace, qui ne peuvent pas sauter hors de leur ombre, qui héritent d'un état des mentalités et de la société, d'une évolution des comportements et des mœurs que personne n'a programmés mais qui s'imposent collectivement comme le cadre de toutes nos pensées et de tous nos comportements.

Aujourd'hui, dans une société individualiste, il n'est pas possible d'échapper à l'individualisme. On peut éventuellement, au terme d'un parcours personnel, vouloir ne pas être individualiste. Mais on reste dépendant de la norme individualiste, comme le prouve le fait que l'on doit faire de grands efforts pour essayer d'y échapper – et cette tentative même consacre le fait que la norme est là, qu'elle nous a précédés et que nous ne l'avons pas choisie. De là le statut, hautement problématique pour engager un dialogue interculturel, des postulats individualistes dans notre société : il s'agit là de normes qui s'imposent à nous, dont nous acceptons les présupposés et les effets, les propositions sur lesquelles elles débouchent. Nous agissons et nous pensons comme si ces normes étaient vraies, étaient naturelles. La norme sociale ne fait pas appel à notre réflexivité, alors que si elle était de l'ordre de l'explicite on pourrait la révoquer en doute et ouvrir un espace de discussion.

Comme la mixité, dont elle constitue un des fondements, l'égalité homme-femme est aussi devenue une norme sociale. Le rapport très particulier que nous entretenons avec la foi est également une norme sociale. Or, sur ces différents thèmes, les populations de confession musulmane sont travaillées par d'autres normes sociales, par d'autres évidences implicites, par d'autres principes directeurs du comportement et de la pensée. Si nous ne prenons pas ces différences en compte – des différences qui jouent en-deçà des discours idéologiques organisés –, nous risquons de rater les tentatives de dialogue dans lesquelles nous devons nous engager. C'est d'autant plus important que les normes sociales, ici comme dans toute société, conduisent à adopter des comportements assimilationnistes sans même s'en rendre compte : cela joue dans les rapports à l'égard des populations issues de l'immigration.

Une historienne belge, Amandine Lauro, a montré dans le détail le renversement apparent de notre attitude à l'égard des populations étrangères sur la question des mœurs. À l'époque de la colonisation, il était évident que les populations colonisées – les indigènes, comme on les appelait – se caractérisaient par des mœurs sexuelles dissolues et inacceptables, ne connaissant pas le mariage, la monogamie, une certaine tempérance... Aujourd'hui, l'évidence est inverse. La vérité est toujours de notre côté, mais la norme sociale s'est inversée : elle réside pour nous dans la liberté de choix, la liberté sexuelle, la conjugalité libre, le mariage pour tous. Les populations étrangères avec lesquelles nous sommes en contact sont toujours dans une position d'altérité, mais une altérité renversée : ce que nous stigmatisons à présent, ce n'est plus le caractère débridé de leurs mœurs, c'est le caractère rétrograde, religieusement dominé de leur conception du rapport entre les sexes.

À titre personnel, je préfère notre état des mœurs et des comportements à celui qu'un certain islam essaye d'imposer. Mais cela n'empêche pas d'interroger le fait que nous appelons à un alignement sur nos valeurs, sans laisser de place pour un véritable débat. Et cette tendance assimilationniste est d'autant plus redoutable qu'elle s'accompagne d'effets extrêmement pervers dans le champ politique. En Belgique, l'assimilationnisme est peu revendiqué ; mais en France, la dénonciation de l'archaïsme des valeurs musulmanes est aujourd'hui au centre du discours de Marine Le Pen, qui s'est découverte depuis quelques années une passion pour le féminisme et la liberté des mœurs. C'est un comble pour la présidente d'un parti truffé de catholiques intégristes, mais cela lui permet, au nom des valeurs individualistes, de stigmatiser l'Autre,

l'islam moyenâgeux et rétrograde. Il faut être attentif au fait que, aux yeux de certains, il y a un continuum entre une banale attitude d'incompréhension à l'égard de leur retard supposé et des discours de haine qui surfent sur une différence culturelle historiquement construite.

Autour de la foi et du religieux

Par-delà la question du blasphème et celle des normes sociales, nous avons aussi des malentendus fondamentaux avec la population musulmane autour de la foi, et ce, pour au moins deux grandes raisons.

1/ Dans ce domaine comme dans d'autres, nous avons oublié, en Europe de l'Ouest, et en particulier en France, à quel point nous vivons dans une situation singulière.

Nous sommes le continent le plus sécularisé, le moins religieux de toute la planète. C'est le fruit d'une très longue histoire qui remonte au moins au 16^e siècle, à l'affrontement du catholicisme et de la Réforme et aux débuts d'individualisation de la foi. Je ne chercherai pas ici à en retracer les étapes, mais une des conséquences que je voudrais pointer est qu'en Europe de l'Ouest, et singulièrement en Belgique et en France, la foi est devenue un phénomène essentiellement privé et intérieur.

Pour nous, la foi, la religion, est une conviction qui n'est censée intéresser que la personne dans son rapport à Dieu et à elle-même, et éventuellement à quelques rites – mais le culte s'exerce à l'intérieur de l'église ou du temple, et pas dans l'espace social. Les aumôniers italiens et espagnols qui encadraient la première génération d'immigrés après-guerre ont consacré une bonne part de leur travail à expliquer aux immigrés qu'en Belgique on ne peut pas organiser des processions ou des hommages à la vierge dans les rues, comme cela se pratiquait encore dans certains pays européens. Les aumôniers expliquaient à leurs ouailles que le religieux, ici, est une affaire privée. La foi doit se vivre, non seulement conformément à un impératif de discrétion, mais aussi selon un impératif de distance personnelle, de distance intérieure. La foi que nous valorisons est celle qui connaît sa nature de conviction personnelle, qui sait « n'être qu'une foi », qui sait qu'elle n'est qu'une option, un pari, sans capacité à se démontrer et donc sans aucun droit à s'imposer aux autres, *a fortiori* dans l'espace public.

L'enseignement catholique, en Belgique, professe que l'Évangile doit être offert aux élèves comme une proposition, comme un chemin spirituel, un élément qui leur est donné pour les aider à se construire, à forger leur orientation, mais qu'on ne cherche pas à leur imposer. C'est tout à fait caractéristique de notre façon de concevoir ce que doit être la foi : cela intègre l'impératif d'une distance par rapport à toutes les convictions, cela intègre cette sagesse que nous avons tirée de siècles de guerres de religion. Nous préférons amener chacun à une certaine discrétion pour éviter l'affrontement direct entre les croyances : c'est un progrès de la civilisation, mais cela crée aussi un malentendu avec des populations qui ont une manière plus traditionnelle de vivre la foi – des populations qui connaissent ce que l'on appelait jadis la foi du charbonnier, la foi dans ce qui a toujours été enseigné et qui est tenu pour vrai, qui fait l'objet d'une conviction profonde, de sorte que les leçons des sceptiques les laissent impavides. Pour certaines personnes, leur foi n'est pas une conviction parmi d'autres.

Cela crée des malentendus sur tous les terrains. Lors de la première polémique sur le port du foulard islamique à l'école, en 1989, l'imam-directeur de la grande mosquée du Cinquantenaire, représentant officiel de l'islam en Belgique au travers du Centre islamique et culturel, a été pris à partie parce qu'il affirmait que toute musulmane qui refusait de porter le foulard devait être qualifiée de désobéissante. Ce n'était pas acceptable dans un État de droit fondé sur les libertés individuelles et la primauté de la loi civile sur la loi religieuse. Mais quel sens cela avait-il d'opposer à cet imam les règlements d'ordre intérieur des écoles communales ? Peut-on imaginer un imam convaincu de connaître la volonté de Dieu faire passer un règlement d'ordre intérieur avant le Coran ? Cela ne signifie pas qu'il faut donner le dernier mot au Coran, mais que nous devons être conscients du degré d'incompréhension qui peut exister sur la nature même du religieux ou de la foi, et qui rend difficile le dialogue dans lequel nous tentons de nous engager.

2/ Deuxième motif de malentendu : dans les pays européens de tradition catholique, les religions sont considérées, non pas seulement comme le vecteur d'une expérience humaine fondamentale, celle de la foi, mais aussi comme des vecteurs de pouvoir.

Nous avons de longs siècles d'expérience du pouvoir de l'Église, de la domination qu'elle a exercée et des normes de comportement qu'elle a imposées, avec les effets délétères que l'on connaît. Nous avons intégré l'idée qu'il faut se méfier de la religion, qu'il faut se méfier de la foi, qu'il faut se méfier des Églises. Nous savons qu'au-delà de la sincérité des croyances il y a toujours eu une tentation autoritaire, un risque d'imposition de la norme, une relation de domination contre laquelle nous avons conquis la liberté de conscience et le modèle démocratique, le pluralisme convictionnel et la séparation des Églises et de l'État. Et même parmi les croyants, nous baignons dans une culture de critique du phénomène religieux et de ses conséquences négatives – à travers Marx, Nietzsche, Freud, etc. – qui fait partie intégrante de notre rapport collectif à la foi.

Dans des pays comme la Belgique et la France, toute manifestation d'une foule croyante ou d'une foule fervente tend à faire peur, comme si elle augurait d'une hystérie (qui, dans certains cas, peut être parfaitement réelle). Or cette expérience du religieux comme étant potentiellement une source de dérives n'est pas partagée par la population musulmane, qui ne lit pas majoritairement le phénomène religieux de cette manière. Dans le cas de *Charlie Hebdo*, ce que nous tenons pour des caricatures salutaires ou en tout cas légitimes, dirigées contre les excès d'autoritarisme ou les délires d'une religion – par exemple le délire des islamistes poseurs de bombes –, peut paraître parfaitement choquant pour des croyants qui n'ont pas le même héritage, la même expérience conduisant à un anticléricalisme de base. Ce qui est pour nous un devoir d'impertinence à l'égard de toutes les autorités – nous avons aussi des marionnettes qui moquent les puissants de ce monde – peut être ressenti par d'autres comme un sacrilège, suspect en outre de se doubler d'un geste sourdement xénophobe. Sans appeler à l'autocensure, il faut prendre cette différence en compte.

CONCLUSION

Lorsque l'on prétend ouvrir un dialogue interculturel, il ne faut pas s'engager dans des grands-messes consensuelles : il faut parler de ce qui divise, des sujets qui fâchent. Car c'est là-dessus que les sentiments d'exclusion symbolique peuvent se développer. Les appels au consensus, au vivre ensemble, au respect des valeurs communes, sont des tentatives vaines, l'hommage que l'on est obligé de rendre à un certain objectif de pacification, mais qui ne nous fait pas avancer.

Il faut non seulement parler des sujets qui nous divisent, mais parler surtout de ce qui nous divise de manière implicite. Ce sont les évidences non réfléchies, les normes sociales, qui nous séparent, bien plus fondamentalement que les discours théoriques que l'on pourrait défendre de part et d'autre sur la laïcité, la liberté de conscience ou le droit au blasphème. Les débats sur des sujets juridico-politiques sont nécessaires, mais le fond de la question est beaucoup plus de l'ordre d'une différence historiquement héritée, d'un certain nombre d'évidences implicites.

Sur ce thème que j'ai déjà traité ailleurs, je me permets de conclure avec deux citations qui m'ont toujours paru particulièrement éclairantes. A propos des différences culturelles, il faut rappeler un vieux dessin de Philippe Geluck qui faisait dire à son chat : « C'est extraordinaire : la distance qui vous sépare de moi est exactement la même que celle qui me sépare de vous ! » C'est un premier élément à méditer quand on se penche sur les distances symboliques.

Par ailleurs, s'il faut abolir les dichotomies entre « eux » et « nous », il faut rester conscient que nous sommes irréductiblement insérés dans des groupes, dans des groupes porteurs de ces héritages implicites qui posent tant de difficultés d'auto-élucidation. Ce que Daniel Sibony a exprimé de manière remarquable : « Un groupe est un ensemble de gens décidés à se taire sur la même chose, surtout s'ils ignorent laquelle⁷. »

7 Daniel Sibony, *Ecrits sur le racisme*, Paris, Christian Bourgois, 1988, p. 57.